

Deuxième réunion ministérielle de suivi de la TICAD, 2 au 3 mai 2010, Arusha, Tanzanie : Communiqué final

Les ministres africains et leurs délégations, les co-organisateur de la TICAD, à savoir le gouvernement du Japon, les Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le Développement et la Banque Mondiale, les représentants des autres pays partenaires, de la Commission de l'Union Africaine, des autres organisations internationales et régionales, du secteur privé et des organisations de la société civile, se sont rencontrés à Arusha, République Unie de Tanzanie, les 2 et 3 mai 2010, à l'occasion de la deuxième réunion ministérielle de suivi de la TICAD. Il s'est agi d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'Action de Yokohama adopté lors de la Quatrième Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD IV), en mettant notamment l'accent sur les points interdépendants de l'ordre du jour repris aux sections I à IV ci-après .

La réunion a été officiellement ouverte par le Président de la République Unie de Tanzanie, Son Excellence Monsieur Jakaya Mrisho Kikwete et présidée conjointement par le ministre des Affaires étrangères du Japon et le ministre des Finances et des Affaires économiques de la République Unie de Tanzanie.

Dans la perspective des nombreux et importants* forums internationaux prévus en 2010 et qui se pencheront sur les questions étroitement liées à celles abordées au cours de la réunion d'Arusha, les participants ont adopté ce communiqué afin de faire entendre davantage la perspective africaine au cours desdits forums.

Les participants expriment leur sincère gratitude envers le gouvernement et le peuple de la République Unie de Tanzanie pour leur hospitalité et la qualité des installations mises à leur disposition pendant toute la durée de la réunion.

I. Progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'Action de Yokohama et défis futurs

1. Les participants expriment, d'une manière générale, leur satisfaction pour les progrès significatifs réalisés pendant la deuxième année de mise en œuvre du

* Ces forums internationaux importants comprennent les Sommets du G8, du G20, de l'UN-OMD (Réunion plénière de haut niveau de la soixante-cinquième session de l'Assemblée Générale des Nations Unies), la dixième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la Biodiversité (CBD/COP10), et la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP16).

Plan d'Action de Yokohama. De même, ils louent les efforts du gouvernement japonais en vue d'honorer tous les engagements pris lors de la TICAD IV.

2. Les participants relèvent néanmoins que certains secteurs du Plan d'Action de Yokohama appelant à un plus grand engagement du secteur privé envers l'Afrique – à travers le commerce, l'accès au marché japonais pour les exportations africaines, l'investissement et le tourisme – requièrent un plus grand effort de la part de toutes les parties prenantes, au Japon aussi bien qu'en Afrique.

3. Les participants reconnaissent que le mécanisme de suivi de la TICAD fonctionne de manière efficace et peut servir de modèle pour améliorer le niveau de responsabilité et de transparence dans le cadre de la mise en application des engagements pris tant par les partenaires au développement que par les pays africains. Ils réaffirment également que ce mécanisme constitue une base efficace pour une amélioration des efforts de collaboration entre partenaires.

4. Les participants conviennent de travailler en synergie plus étroite avec l'UA/NEPAD et son agence de planification et de coordination avec le NEPAD ; le Parlement panafricain; et les communautés économiques régionales (CER) ; les institutions financières, y compris les banques régionales de développement, en vue de renforcer davantage le processus de partenariat de la TICAD. A cet égard, les participants soulignent le caractère central des projets contenus dans le Plan d'Action pour l'Afrique de l'UA/NEPAD (2010-2015), approuvé par les chefs d'Etat et de Gouvernement africains en juin 2009, projets qui vont contribuer au développement régional durable. Ils se réjouissent de la promotion de la coopération Sud/Sud, par la TICAD, dès le lancement du Processus. Cette coopération est devenue maintenant une modalité largement reconnue de coopération pour le développement et un vecteur de promotion de la coopération au sein du continent africain. Ils demandent que ce type de coopération soit exploré davantage.

II. Les efforts de l'Afrique pour se relever des conséquences de la crise financière et économique mondiale

5. Les participants félicitent le Japon pour avoir respecté les promesses d'aide annoncées lors de la première réunion ministérielle de suivi de la TICAD au Botswana en 2009 dont la mise en œuvre rapide de subventions et d'une assistante technique pour une valeur de deux milliards de dollars et la mise en œuvre accélérée du Plan d'Action de Yokohama, visant à soutenir les efforts de l'Afrique pour un retour à une croissance économique durable.

6. Les participants soulignent que si l'Afrique reste en règle générale bien placée pour se relever des conséquences de la crise économique et financière mondiale, les ressources externes et l'assistance technique requises de ses partenaires au développement joueront néanmoins un rôle décisif dans cette perspective. Ils exhortent tous les partenaires au développement à jouer leur rôle et à respecter tous leurs engagements, notamment ceux souscrits au Sommet du G8 à Gleneagles et promettant une augmentation de l'Assistance Publique au Développement (APD) à l'Afrique à 25 milliards de dollars par an avant 2010, soit plus que le double de l'aide à l'Afrique par rapport à 2004. Ils soulignent aussi combien il est important que les négociations en cours de l'Agence Internationale pour le Développement de la Banque Mondiale et du Fonds de la Banque Africaine de Développement pour la mobilisation des ressources de l'IDA 16 et de l'ADF 12 soient couronnées de succès.

7. Les participants louent les politiques adoptées à ce jour par les gouvernements africains, en réponse à la crise et les exhortent à poursuivre leur engagement pour la bonne gouvernance, l'adhésion au APRM (Mécanisme de Surveillance par les Pairs), à une gestion macroéconomique prudente, à la protection des pauvres et des plus vulnérables, notamment les enfants, les femmes et les personnes déplacées, et à la création d'un environnement favorable aux affaires. Ils reconnaissent le rôle clé des industries extractives dans le processus du développement et louent les progrès réalisés par l'Initiative pour la transparence des industries extractives et autres initiatives du genre.

8. Les participants réaffirment l'importance de la réduction de la pauvreté grâce à une croissance économique durable et la création d'emplois. A cet égard, ils réaffirment l'importance d'un soutien continu aux secteurs des infrastructures, de l'agriculture et du développement rural marqués par des insuffisances majeures qui compromettent la productivité, la compétitivité et la fourniture de services dans la plupart des pays africains, ainsi que l'intégration régionale. Ils conviennent de redoubler leurs efforts dans ces domaines, tout en tenant compte des progrès significatifs déjà accomplis. Les participants accueillent favorablement l'annonce par le Japon que des prêts de l'APD pouvant aller jusqu'à 2 milliards de dollars pour les deux prochaines années vont être davantage consentis pour le développement des infrastructures.

III. Atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

9. Les participants soulignent que pour atteindre les OMD à l'horizon 2015, une attention particulière doit être accordée aux pays africains faisant face à d'énormes défis. Ils reconnaissent également que si les effets des changements climatiques, les crises économiques et financières, peuvent retarder la réalisation

des OMD, leur atteinte permet aux communautés et aux sociétés de se prémunir contre de tels chocs. Afin d'éviter de remettre en cause les progrès réalisés au cours des dernières années, les participants soulignent l'importance des efforts concertés de la communauté internationale et des pays africains. Les pays africains doivent en outre continuer à faire preuve de volonté et d'engagement politiques, tandis que les partenaires au développement doivent respecter leurs engagements pour la réalisation de chacun des OMD, en particulier ceux qui accusent un certain retard.

10. Les participants accueillent favorablement l'engagement du Japon à augmenter son assistance aux projets relatifs aux OMD avec une enveloppe d'environ 1 milliard de dollars disponible à compter de cette année et ce, jusqu'à la prochaine Réunion de suivi. Ils demandent que l'Afrique encourage très fortement la Réunion plénière de haut niveau sur les OMD prévue en septembre 2010 à définir une stratégie globale et des actions spécifiques permettant d'atteindre les OMD avant 2015.

11. Les participants conviennent qu'une approche holistique du processus de la TICAD, ancré sur le concept de « sécurité humaine », favorise le renforcement des capacités nationales; la fourniture efficace des services sociaux et économiques sur le terrain ; ainsi qu'une meilleure protection et une plus grande autonomie des communautés rurales. Ils conviennent que le succès de cette approche, élément indispensable pour atteindre les OMD, doit être dûment reflété dans le document final de la Réunion plénière de haut niveau sur les OMD. Les participants réaffirment leur engagement en vue de l'établissement et la consolidation de la paix, conditions préalables à la réalisation des OMD, et ils soulignent en outre l'importance du renforcement des capacités des pays et populations vulnérables.

IV. Faire face aux changements climatiques

12. Les participants sont tous d'avis que les changements climatiques ont de graves conséquences pour le continent africain. Ils réaffirment la nécessité d'un cadre international équitable et effectif auquel toutes les parties seraient prenantes. Ils conviennent en outre qu'une coopération renforcée est essentielle en vue de l'adoption, dès que possible, d'un nouvel instrument juridique complet et contraignant prenant en compte la position commune de l'Afrique et les progrès importants réalisés au cours de la 15^{ème} session de la Conférence des Parties (COP15) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, y compris l'Accord de Copenhague dont bonne note a été prise. Les participants réaffirment leur engagement à travailler étroitement en vue du succès de la COP16 à Cancún, au Mexique. Ils reconnaissent que l'accord à

atteindre doit contenir des objectifs et des actions ambitieux et ils conviennent que le Japon et les pays africains doivent renforcer leur dialogue lors des négociations internationales à venir.

13. A cet égard, les participants expriment leur forte détermination à s'attaquer aux changements climatiques. Ils accueillent favorablement l'assistance du gouvernement japonais à l'Afrique, à travers l'« Initiative Hatoyama » en cours qui apporte une assistance pour lutter contre les effets négatifs des changements climatiques, notamment le renforcement des capacités nationales et régionales en matière de lutte contre les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques et en faveur des énergies renouvelables comme mesure d'atténuation. Les participants expriment également leur vœu de voir le Japon, en collaboration étroite avec les autres partenaires au développement, renforcer son assistance aux pays africains dans leur lutte contre les changements climatiques.

14. Les participants accueillent favorablement le rôle actif que joue le Japon dans le programme REDD-plus (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts) sur le continent africain. A cet égard, les pays africains accueillent favorablement la décision du gouvernement japonais d'abriter une réunion ministérielle sur la coopération en matière de conservation des forêts et de changements climatiques à l'occasion de la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la Biodiversité (CBD/COP10) prévue au Japon en octobre 2010. Rappelant que la conservation des forêts contribue également à la préservation de la biodiversité, ils conviennent de renforcer la collaboration en vue du succès des travaux de la CBD/COP10. A cet égard, ils soulignent la nécessité de renforcer les programmes environnementaux en Afrique, y compris la Grande Muraille Verte et ceux du Bassin du Congo, qui abrite la deuxième plus grande forêt du monde. Enfin, ils accueillent favorablement l'initiative prise par le gouvernement gabonais d'abriter la Conférence Internationale sur la Biodiversité à Libreville en septembre 2010.